

SDG Forum 2023

Atelier 'Pauvreté et transition juste'

Service de lutte contre la pauvreté, la précarité et
l'exclusion sociale

Henk van Hootehem, henk.vanhootehem@cntr.be
Veerle Stroobants, veerle.stroobants@cntr.be



Service de lutte contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale
Steunpunt tot bestrijding van armoede, bestaansonzekerheid en sociale uitsluiting
Dienst zur Bekämpfung von Armut, Prekären Lebensumständen und Sozialer Ausgrenzung

www.luttepauvrete.be
www.armoedebestrijding.be
www.armutsbekaempfung.be
www.combatpoverty.be

 @luttepauvrete

1. Service de lutte contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale

- [Rapport général sur la pauvreté](#), premier processus de concertation de dialogue :
 - Importance de la coopération entre les autorités publiques
 - La pauvreté en termes de droits humains
 - Participation des personnes en situation de pauvreté
- [Accord de coopération relatif à la continuité de la politique en matière de pauvreté](#) : création du Service
 - Service comme une institution interfédérale
 - Approche des droits de l'homme
 - Organisation concertation avec des personnes vivant en situation de pauvreté et différents acteurs
- Mission = évaluer l'efficacité de l'exercice des droits, de différentes manières



2. Introduction

- Etats généraux de la transition juste, lancés par la ministre fédérale Khattabi, avec 4 volets:
 - académique
 - panel citoyen
 - input de la société civile
 - input des administrations et organes d'avis
- En vue de la Conférence pour une transition juste les 8 et 9 novembre 2023
- Avis 'Transition juste et pauvreté' du Service de lutte contre la pauvreté, à la demande de la ministre Khattabi
- Avis 'Transition juste et droits humains' du Service de lutte contre la pauvreté, IFDH, Unia, Myria, Kinderrechtencommissariaat et Délégué général aux droits de l'enfant



- Avis ‘Transition juste et pauvreté’, basé sur:
 - Rapport bisannuel ‘Durabilité et pauvreté’
 - Rapport bisannuel ‘Solidarité et pauvreté’
 - Colloque ‘Pauvreté et transition juste’ du 22 juin 2023



Service de lutte contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale
Steunpunt tot bestrijding van armoede, bestaansonzekerheid en sociale uitsluiting
Dienst zur Bekämpfung von Armut, Prekären Lebensumständen und Sozialer Ausgrenzung

www.luttepauvrete.be
www.armoedebestrijding.be
www.armutsbekaempfung.be
www.combatpoverty.be

 @luttepauvrete

3. Description de la transition juste

- *Contribution du Service de lutte contre la pauvreté pour le survey dans la cadre du Forum pour une transition juste: « Une transition juste est une transition qui atteint les objectifs fixés pour vivre dans les limites planétaires et ce, d'une manière juste, c'est-à-dire en ne laissant personne de côté. Pour ce faire, l'accent devrait être mis selon nous sur le respect des droits humains, la bonne gouvernance et la participation de tous les groupes de population, y compris les plus vulnérables, en particulier les personnes en situation de pauvreté et de précarité. C'est d'ailleurs le leitmotiv de l'agenda 2030 pour le développement durable des Nations Unies : 'to leave no one behind'. »*
- Une lutte contre les inégalités
- Transition juste et lutte contre la pauvreté



4. Six chemins vers une transition juste



Service de lutte contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale
Steunpunt tot bestrijding van armoede, bestaansonzekerheid en sociale uitsluiting
Dienst zur Bekämpfung von Armut, Prekären Lebensumständen und Sozialer Ausgrenzung

www.luttepauvrete.be
www.armoedebestrijding.be
www.armutsbekaempfung.be
www.combatpoverty.be

 @luttepauvrete

4.1. Responsabilité de l'état : les droits humains comme base

1. Il incombe aux gouvernements de respecter, de protéger et de promouvoir les droits humains.

- Convention européenne des droits de l'homme (CEDH)
- Pacte international relatif aux droits civils et politiques (PIDCP)
- Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels) (PIDESC)
- Convention relative aux droits des personnes handicapées (CDPH)
- Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE)



2. Le climat et l'environnement sont des questions de droits humains

- Impact de la crise climatique sur l'effectivité des droits humains
 - Conférence de Stockholm (1972)
 - Rapport Brundtland (1987): développement durable
 - NU-Agenda 2030 (2015): *to leave no one behind*
 - Jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme



- Impact de la politique climatique sur l'efficacité des droits humains
- L'impact est plus important pour les groupes vulnérables
 - Rapports Rapporteur spécial des Nations unies sur l'extrême pauvreté et les droits de l'homme

3. Le droit à un environnement propre, sain et durable (2022)

- Reconnaissance comme un droit de l'homme universel
- 'Durable' ~ la solidarité entre et au sein des générations
- Intégration dans les constitutions nationales et les traités régionaux



4. 'Just transition'

- À l'agenda social et politique
- Accord de Paris sur le climat, Green Deal européen...
- Recouvre de nombreux problèmes

5. Approche droits humains d'une transition juste



Service de lutte contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale
Steunpunt tot bestrijding van armoede, bestaansonzekerheid en sociale uitsluiting
Dienst zur Bekämpfung von Armut, Prekären Lebensumständen und Sozialer Ausgrenzung

www.luttepauvrete.be
www.armoedebestrijding.be
www.armutsbekaempfung.be
www.combatpoverty.be

 @luttepauvrete

- Ne laisser personne de côté et atteindre d'abord les personnes les plus éloignées
- Compenser les inégalités + approche structurelle
- Principes
 - Réalisation progressive et non régression
 - Égalité et non discrimination
 - Participation et responsabilisation
 - Transparence et devoir de responsabilité



Service de lutte contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale
Steunpunt tot bestrijding van armoede, bestaansonzekerheid en sociale uitsluiting
Dienst zur Bekämpfung von Armut, Prekären Lebensumständen und Sozialer Ausgrenzung

www.luttepauvrete.be
www.armoedebestrijding.be
www.armutsbekaempfung.be
www.combatpoverty.be

 @luttepauvrete

4.2. Une politique axée sur l'effectivité des droits: non-recours et non-accès aux droits

- Situations dans lesquelles des personnes ne peuvent pas faire valoir leurs droits. Problématique d'une grande ampleur
- Travaux du Service de lutte contre la pauvreté et d'autres acteurs
- Causes diverses au niveau de la réglementation, des services et institutions, du citoyen concerné. Non-recours (non-take-up) et non-accès = ineffectivité des droits
- Impact considérable de la numérisation
- Diverses pistes de solution: simplification de la réglementation, octroi automatique des droits, initiatives proactives, maintien et renforcement de guichets physiques...



4.3. Une bonne gouvernance à long terme

- ODD 17 'Partenariats pour la réalisation des objectifs'
- Accord de coopération relatif à la continuité de la politique en matière de pauvreté : création du Service de lutte contre la pauvreté, conférence interministérielle
- Alignement des différents processus autour de la politique climatique
- Analyse ex ante et ex post (avec attention au non-recours)
- Automatisation des droits dans ses différentes gradations
- Politique diversifiée en matière de numérisation : différents canaux de contact et d'information



Service de lutte contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale
Steunpunt tot bestrijding van armoede, bestaansonzekerheid en sociale uitsluiting
Dienst zur Bekämpfung von Armut, Prekären Lebensumständen und Sozialer Ausgrenzung

www.luttepauvrete.be
www.armoedebestrijding.be
www.armutsbekaempfung.be
www.combatpoverty.be

 @luttepauvrete

4.4. Soutenir les initiatives de changement: accès à des services et produits durables

- Reconnaître les initiatives des personnes vivant en situation de pauvreté
- Importance de la liberté de choix
- Impliquer les personnes vivant en situation de pauvreté dans les initiatives, dès le début (cf. coopératives)
- Collaboration entre les acteurs
- Les autorités avec un rôle de facilitateur et de soutien
- Mais des mesures structurelles restent essentielles



4.5. Financement d'une politique durable: impôts et utilisation des fonds publics

- Une fiscalité juste: les épaules les plus larges supportent les charges les plus lourdes
- Perception de l'impôt : imposition progressive, imposition de tous les revenus, impôt sur la fortune
- Contribution accrue de l'extrême richesse
- Utilisation des ressources publiques : lutte contre les effets Matthieu et les inégalités (voir aussi le non-recours)
- Engagement en faveur de mesures spécifiques pour les personnes en situation de pauvreté et de précarité
- Mise en commun des fonds et focalisation sur les groupes précaires



4.6. Politique en dialogue: participation des acteurs dans la lutte contre la pauvreté

- Rapport général sur la pauvreté : participation des personnes en situation de pauvreté et dialogue avec les autres acteurs de la lutte contre la pauvreté
- Prévoir du temps pour la participation
- Importance des partenariats
- Participation à chaque étape du cycle décisionnel : du début... jusqu'à l'évaluation



5. Recommandations

- Utiliser le cadre des droits humains comme base pour des politiques de transition juste et la lutte contre la pauvreté.
- Utiliser les structures d'avis existantes, en accordant une place centrale à la participation et au dialogue avec les groupes en situation de pauvreté et de précarité.
- Fournir systématiquement – et avec la participation des parties prenantes – une analyse d'impact pour les nouvelles mesures, ex ante (avant) lorsqu'elles sont élaborées et ex post (après) lorsqu'elles sont évaluées.



- Prévoir des mesures supplémentaires – avec le budget correspondant – dans les politiques de transition pour prévenir les inégalités et soutenir les groupes précaires de manière ciblée et efficace.
- Élaborer une politique forte de lutte contre le non-recours aux droits.
- Investir dans une collaboration et un alignement solides entre les niveaux et les domaines politiques.



- Maintenir et renforcer les différents canaux d'accès aux/du contact avec les services de base, en plus des nouvelles opportunités numériques.
- Soutenir les initiatives et les acteurs du changement, en permettant aux groupes précaires de s'y impliquer et en les leur rendant accessibles.
- Prévoir une fiscalité juste pour financer les politiques de transition.



- Fournir une politique d'investissements durables.
- Éviter les inégalités et les effets Matthieu dans l'utilisation des fonds publics.
- Mettre en place des politiques de lutte contre la pauvreté et de transition fondées sur la participation et le dialogue.
- Investir massivement dans la construction et la rénovation dans le cadre d'une offre importante de logements abordables et durables.



Service de lutte contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale
Steunpunt tot bestrijding van armoede, bestaansonzekerheid en sociale uitsluiting
Dienst zur Bekämpfung von Armut, Prekären Lebensumständen und Sozialer Ausgrenzung

www.luttepauvrete.be
www.armoedebestrijding.be
www.armutsbekaempfung.be
www.combatpoverty.be

 @luttepauvrete

- Investir dans l'aide aux ménages et aux locataires à faibles revenus en matière d'économie d'énergie et d'eau.
- Garantir l'accès à la mobilité pour tous.
- Prévoir la création d'emplois de qualité.
- Investir dans des soins de santé de qualité et accessibles.



Service de lutte contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale
Steunpunt tot bestrijding van armoede, bestaansonzekerheid en sociale uitsluiting
Dienst zur Bekämpfung von Armut, Prekären Lebensumständen und Sozialer Ausgrenzung

www.luttepauvrete.be
www.armoedebestrijding.be
www.armutsbekaempfung.be
www.combatpoverty.be

 @luttepauvrete

Interview

avec

Francine Van Beneden (ATD Quart Monde Belgique)

Georges de Kerchove (ATD Quart Monde Belgique)

par Christophe Blanckaert (Service de lutte contre la pauvreté)



Service de lutte contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale

Steunpunt tot bestrijding van armoede, bestaansonzekerheid en sociale uitsluiting

Dienst zur Bekämpfung von Armut, Prekären Lebensumständen und Sozialer Ausgrenzung

www.luttepauvrete.be
www.armoedebestrijding.be
www.armutsbekaempfung.be
www.combatpoverty.be

 @luttepauvrete

Échanges



Service de lutte contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale
Steunpunt tot bestrijding van armoede, bestaansonzekerheid en sociale uitsluiting
Dienst zur Bekämpfung von Armut, Prekären Lebensumständen und Sozialer Ausgrenzung

www.luttepauvrete.be
www.armoedebestrijding.be
www.armutsbekaempfung.be
www.combatpoverty.be

 @luttepauvrete

Contact

Steunpunt tot bestrijding van armoede, bestaansonzekerheid en sociale uitsluiting

Victor Hortaplein 40, 1060 Brussel

Service de lutte contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale

Place Victor Horta 40, 1060 Bruxelles

Tel.: +32 (0)2 212 31 87, +32 (0)2 212 30 00

E-mail: armoedebestrijding@cntr.be, luttepauvrete@cntr.be

www.armoedebestrijding.be ; www.luttepauvrete.be ; www.armutsbekaempfung.be ;
www.combatpoverty.be

Newsflash: homepage website

Twitter: @luttepauvrete



Service de lutte contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale
Steunpunt tot bestrijding van armoede, bestaansonzekerheid en sociale uitsluiting
Dienst zur Bekämpfung von Armut, Prekären Lebensumständen und Sozialer Ausgrenzung

www.luttepauvrete.be
www.armoedebestrijding.be
www.armutsbekaempfung.be
www.combatpoverty.be

 @luttepauvrete